



"Protection Chats GIREAU"

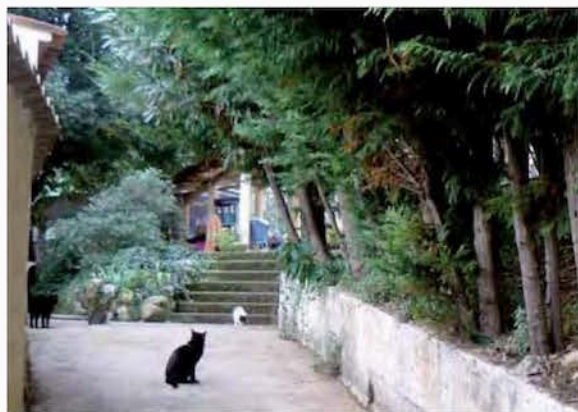
La Gazette de Noël



Édito

Le nouveau Conseil d'Administration

Le nouveau Conseil d'Administration, élu le 30 juillet dernier, remercie infiniment tous les adhérents qui ont permis ce changement. Une semaine plus tard, le C.A. a nommé son bureau.



Notre nouvelle équipe, très motivée s'est rapidement mise au travail, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du refuge. Grâce à la générosité de plusieurs bénévoles, le bureau a été repeint, les alentours et l'intérieur du refuge ont été nettoyés, désherbés, arbres taillés, allées dégagées, enclos éclaircis, travaux de plomberie effectués, nouveau chauffage dans la nursery et l'infirmerie ... Une répartition différente des chats dans les enclos, en fonction de leur âge et leur état de santé, est progressivement mise en place. D'autres améliorations sont à l'étude.

Après l'Assemblée Générale houleuse de février 2012, un certain nombre de ses membres – pour la plupart fraîchement adhérents – estimant qu'il n'y avait plus « de pilote dans l'avion », avait saisi un juge et fait nommer un administrateur judiciaire. Ce qui fut ordonné sans que la majorité des adhérents et des bénévoles actifs ne soient mis au courant.

Pendant 18 mois, la gestion onéreuse et à minima de l'Administrateur Judiciaire a bloqué des demandes de subventions, rien fait pour faire avancer le paiement de certains legs en attente, pris du retard dans le paiement de factures ... et devrait présenter à l'association une note d'honoraires d'environ 22000 euros. Cette somme, non seulement ne pourra jamais être utilisée pour le sauvetage et les soins des chats, mais fait défaut à notre budget prévisionnel de 2013/2014.

Cette perte définitive nous conduit à lancer **une grande souscription** :

toutes les personnes sensibles à notre cause et à l'injustice de cette situation qui souhaiteraient nous apporter leur soutien financier seront les bienvenues. La Municipalité a déjà apporté sa participation par une subvention exceptionnelle et nous l'en remercions vivement.

Vos dons (mention « souscription » au dos du chèque) seront recueillis, avec une grande reconnaissance, à :

Les Chats de Stella
1460, chemin de la Gaude
06140 Vence

A ceux qui prendront part à cet élan de générosité : pensez à mentionner votre adresse e-mail, cela facilitera notre correspondance.

**Brocante
de Noël**



le 16 décembre

Sous le chapiteau de Noël
Place du Grand Jardin - Vence
8 h 30 - 17 h 30

Changement de la politique sanitaire

Jusqu'à présent, pour diverses raisons, le CA laissait la politique sanitaire à la responsabilité du salarié, ce qui avait pour conséquences d'avoir des chats contagieux (notamment le redoutable calicivirus) en contact avec d'autres. Cela consistait à les enfermer dans les chalets pour les protéger du contact avec un important nombre de chats, chalets confortables avec, pour beaucoup d'entre eux, un espace jardin, voire des arbustes. Cependant tous les chats ne pouvaient être gardés dans des enclos et beaucoup vivaient dans les espaces libres, ce qui favorisait la contamination.

Le nouveau CA a décidé d'inverser la situation et a déjà commencé d'isoler les chats contagieux avérés. Cela ne peut se faire que très progressivement puisqu'il faut « ouvrir » certains chalets et pas tous en même temps. Par ailleurs les dortoirs (chalets ouverts) existants ne sauraient,

dans l'immédiat, « absorber » tous les chats actuellement en chalets, peut-être laisserons-nous à l'un d'entre eux sa fonction dortoir. Les chalets libérés seront réaffectés: chats âgés et fragiles, chats non âgés mais fragiles, éventuellement un jour chats séropositifs. La mise en œuvre pratique est délicate et suppose réflexion et observation de tous les intervenants: membres du CA, salariés, bénévoles.

À terme nous avons l'espoir de limiter le nombre de chats atteints de maladies contagieuses au sein du refuge. Cela n'empêche malheureusement pas une éventuelle épidémie de maladie foudroyante apportée par un nouvel entrant et non décelée, certaines ne sont pas décelables. Jusqu'à présent, lorsque cela s'est produit (PIF: péritonite infectieuse féline, typhus) il n'y a eu que des cas isolés.

Merci !



De nombreux bénévoles se sont manifestés rapidement pour nous aider dans notre tâche.

Le résultat ? Toute la végétation taillée, éclaircie, les espaces libres nettoyés, le bureau repeint, des améliorations diverses et constantes. Les chats ne sont pas en reste: gâterie, câlins, jeux. Que toute cette équipe en soit ici chaleureusement remerciée



À votre bon Cœur !!



«TRUFFE»

Né en 2004, est un très gentil chat qui est arrivé au refuge après le décès de sa maîtresse chez qui il avait une vie douce et heureuse. Il sait que son âge et ses rondeurs peuvent être un handicap mais il est prêt à faire l'effort de perdre un peu de poids !

L'avis du Vêto

Pourquoi il est important de faire stériliser une chatte.

Une gestation n'est pas indispensable à la santé psychologique de votre chatte. Son comportement dépend de son état hormonal. En chaleur, elle recherchera les mâles, la mise-bas développera son instinct maternel qui ne durera que quelques semaines et elle repoussera ses chatons ultérieurement. Stérilisée, elle n'aura pas ce type de comportement mais n'éprouvera pas de frustration, vous savez qu'elle est stérilisée, elle non !

L'ovariectomie reste le moyen de contraception le plus efficace, nettement préférable à l'emploi de contraceptifs (pillule). Leur prise régulièrement entraîne souvent une affection de l'utérus (pyomètre), dont beaucoup de chattes meurent. **Pratiquée avant les premières chaleurs**, elle est plus bénéfique à la santé des chattes en prévenant certaines pathologies graves de l'appareil génital (tumeurs). Elle permet en outre d'éviter de nombreux accidents, pour les chattes qui sortent, qui ont lieu pendant les fugues.

Les chats stérilisés sont souvent plus affectueux envers leurs maîtres. Il faut cependant surveiller, par la suite, l'alimentation car une prise de poids (pas automatique) peut survenir.

Empêcher les femelles d'avoir des chatons, pas toujours tous désirés, permet également de lutter contre la surpopulation féline et donc ... contre l'abandon !

Pourquoi il est important de faire castrer son chat

Il est tout aussi important de faire castrer son chat, cela permet de le protéger contre de nombreux dangers et d'augmenter son espérance de vie.

S'il sort, le chat entier aura tendance à se battre avec d'autres mâles pour gagner les faveurs de la femelle. Peuvent s'ensuivre des abcès, infections diverses (donc frais de vétérinaire), la contamination du Fiv et/ou Felv (leucose) et un risque d'accidents lors des fugues.

Le chat entier aura tendance à marquer son territoire (même en appartement) d'autant plus que son urine est très fortement odorante. La castration s'avère efficace à plus de 90%. L'agressivité sexuelle est significativement diminuée chez un mâle castré, ce qui le rendra plus doux et plus affectueux.



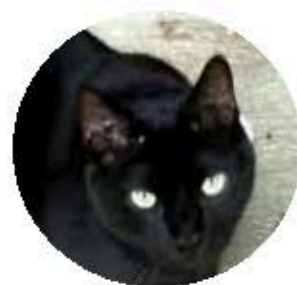
À votre bon Cœur !!



«ELENA»

Née en 2012, Elena et ses bébés ont été trouvés dehors. Nous avons dû lui faire retirer son œil car elle était restée trop longtemps sans soins.

L'état de l'autre œil (qui voit bien) nécessite un traitement difficilement faisable en collectivité. C'est un amour de chatte, très demandeuse de ca-lins, mais hélas peu regardée à cause de son handicap et de la couleur de sa robe. Elle saura vous rendre au centuple votre affection.



«BOB»

Né en 2011, Bob a été laissé par sa maitresse à son ancien compagnon quand elle l'a quitté. Son nouveau maitre l'a, à son tour, abandonné pour des raisons économiques. Bob n'en veut cependant pas à l'espèce humaine, il est sans rancune et plein d'espoir de retrouver enfin une famille qui le gardera pour toujours et à qui il donnera le trop plein d'affection qu'il a encore en lui. Queue courte car père siamois !

Entrées / Sorties

En 2013, au 20 novembre,

- 163 chats sont entrés au refuge
- 116 chats/chatons ont été adoptés (majoritairement depuis début août)
- 5 chats sont décédés



Association Les Chats de Stella

1460 chemin de la Gaude - 06140 VENCE
Tél. 04 93 24 09 85 - E-mail : leschatsdestella@wanadoo.fr
Site : www.leschatsdestella.com

Membres du Conseil d'Administration

Hermann Jeannine (Bureau - Présidente)	Combourieu Christiane
Galliano Martine (Bureau - Vice Présidente)	Depalmas Jeannine
Bardu Danièle (Bureau - Trésorière)	Dolard Catherine
Chedru Chantal (Bureau - Secrétaire)	Florimond Roseline
Armirail Martine	Gross Arlette
Bayamonte Odile	Herter Jean-Claude
Callaini Césira	Marcotte Christine
	Medous Marie-Hélène
	Romano Cristel
	Rossi Sylvie
	Santucci Ginette

Pour se rendre au refuge

De Nice : Sortir de l'autoroute à Cagnes sur Mer, rester sur la pénétrante direction Vence, direction cité historique, 1ère route à droite après le rond-point : chemin de Vosgelade, à droite au carrefour (panneau indicateur), tout droit jusqu'au sous-bois, deuxième chemin à droite.

De Vence (ou autres) : Direction Cagnes sur Mer par l'ancienne route de Cagnes, après rond-point, chemin de Vosgelade sur la gauche, puis comme indiqué plus haut.

Faire un legs ou souscrire une assurance vie

Il est recommandé aux personnes intéressées de **rédiger un testament olographe et de le faire enregistrer chez leur notaire** afin de garantir la sécurité juridique de l'opération.

Le testament doit être rédigé entièrement de la main de son auteur, daté et signé.

Il en est de même pour les Assurances Vie souscrites au profit de l'Association.

Nous rappelons que ce sont souvent les dons et legs qui permettent d'équilibrer le budget annuel de l'association, les cotisations ne suffisent

pas, d'où l'importance d'une telle démarche, qui n'est pas anodine et marque son engagement pour la cause animale en général et féline en particulier. En contrepartie l'association s'engage à prendre en charge et jusqu'à leur mort, les chats du généreux donateur qui en a exprimé clairement la volonté.

(L'ouverture du testament étant parfois différé dans le temps, il est conseillé de laisser à une personne de confiance une lettre précisant ce souhait).

Adhésion - Cotisation - Parrainage - Dons 2013

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Adresse mail :

Membre régulier : 20 € Bienfaiteur : 50 € Parrainage : 120 € Don libre :

Je règle par : Chèque Espèces Virement au Crédit Mutuel de Vence cpte : 15899 07947 00024033340-16

N.B. Cotisations et parrainages s'étendent à l'année civile et non de date à date

Cotisation + parrainage = 140 euros

Forfaits Adoptions

Chat : 130 € - Chatte : 150 €

Ces tarifs comprennent la primo vaccination, l'identification et la castration/stérilisation. Tous nos chats sont testés Fiv/Felv (leucose) Chaton : Bon de stérilisation remis à l'adoptant. Pour toute adoption, n'oubliez pas un panier de transport.

Remerciement

à Jean-louis Tholance

Artiste-peintre et grand ami des chats pour avoir si généreusement sponsorisé cette gazette.

